

Province de Québec  
Municipalité de Hope Town  
MRC de Bonaventure

Le conseil de la municipalité de Hope Town siège en séance extraordinaire ce 27 mai 2021 à huis clos à dix-neuf heures.

Sont présents à cette réunion :

Margaret Hackett  
Salomon Grenier  
Elizabeth Thériault  
Lida Francoeur  
Larry Dow

Tous formant quorum, sous la présidence de Linda MacWhirter, mairesse.

Assiste également à la séance: Sylvie Francoeur, directrice générale et secrétaire-trésorier, agit en tant que secrétaire d'assemblée.

073-2021

#### **RÉUNION À HUIS CLOS**

CONSIDÉRANT le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020 qui a déclaré l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois pour une période initiale de dix jours;

CONSIDÉRANT le décret numéro 679-2021 du 19 mai 2021 qui prolonge cet état d'urgence, soit jusqu'au 28 mai 2021;

CONSIDÉRANT l'arrêté ministériel numéro 2021-036, daté du 15 mai 2021, de la ministre de la Santé et des Services sociaux, qui précise que toute séance peut se tenir à l'aide d'un moyen permettant à tous les membres de communiquer immédiatement entre eux;

CONSIDÉRANT QUE selon ce même arrêté, lorsque la loi prévoit qu'une séance doit être publique, celle-ci doit être publicisée dès que possible par tout moyen permettant au public de connaître la teneur des discussions entre les participants et le résultat de la délibération des membres;

CONSIDÉRANT qu'il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et des officiers municipaux que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux soient autorisés à y être présents et à prendre part, délibérer et voter à la séance.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Élisabeth Thériault, appuyé par Lida Francoeur et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents:

QUE la présente séance du conseil sera tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux puissent y participer.

Adoptée

074-2021

**ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par Élisabeth Thériault, appuyée par Lida Francoeur et résolu à l'unanimité des conseillers que l'ordre du jour soit adopté.

Adoptée

075-2021

**EMBAUCHE D'EMPLOYÉ POUR PROJET FAIR 2021**

Il est proposé par Élisabeth Thériault, appuyée par Lida Francoeur et résolu à l'unanimité des conseillers que la municipalité engage Bryan Ross pour le Projet Fair 2021. Le projet consiste à l'amélioration de notre parc d'amusement et de notre plage et ainsi que la vérification de la sécurité de nos jeux et de divers travaux de peinture.

Adoptée

076-2021

**EMPLOI ÉTÉ CANADA -PROJET RECYCLAGE**

Il est proposé par Larry Dow, appuyé par Margaret Hackett et résolu à l'unanimité des conseillers que la municipalité engage Britney Ross pour le projet de recyclage.

Adoptée

077-2021

**AVIS DE MOTION DU PROJET DE RÈGLEMENT 2021-04 MODIFIANT LE RÈGLEMENT 2019-07 CONCERNANT LA GESTION CONTRACTUELLE**

Il est, par la présente, donné avis de motion, par Larry Dow, conseiller, appuyée par Lida Francoeur qu'il sera adopté à une séance subséquente, le règlement numéro 2021-04 concernant la gestion contractuelle.

Adoptée

078-2021

**DÉPÔT ET ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT 2021-04 MODIFIANT LE RÈGLEMENT 2019-07 CONCERNANT LA GESTION CONTRACTUELLE**

Il est proposé par Élisabeth Thériault, appuyé par Salomon Grenier et résolu à l'unanimité que le projet de Règlement numéro 2021-04 modifiant le règlement 2019-07 concernant la gestion contractuelle soit adopté. La date d'adoption du règlement sera à la prochaine réunion ordinaire.

Adoptée

079-2021

**NOUVEAU CONTRAT TÉLÉPHONIQUE TÉLUS**

Il est proposé par Salomon Grenier, appuyée par Lida Francoeur et résolu à l'unanimité des conseillers que la municipalité fait des modifications suivantes dans ce contrat tout en gardant notre adresse courriel avec Navigue.Com:

- Une ligne d'affaire avec interurbain – ILEC Abstention : Bande B - existante
- IHV Fibre 150/150

Le coût de ces modifications au contrat TELUS est de \$128.50.

Adoptée

080-2021

**LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est proposé par Larry Dow que la séance soit levée, 19h30.

En signant le procès-verbal, la mairesse reconnaît avoir signée chacune des résolutions contenues dans celui-ci.

---

Linda MacWhirter  
Maire

---

Sylvie Francoeur  
Directrice générale